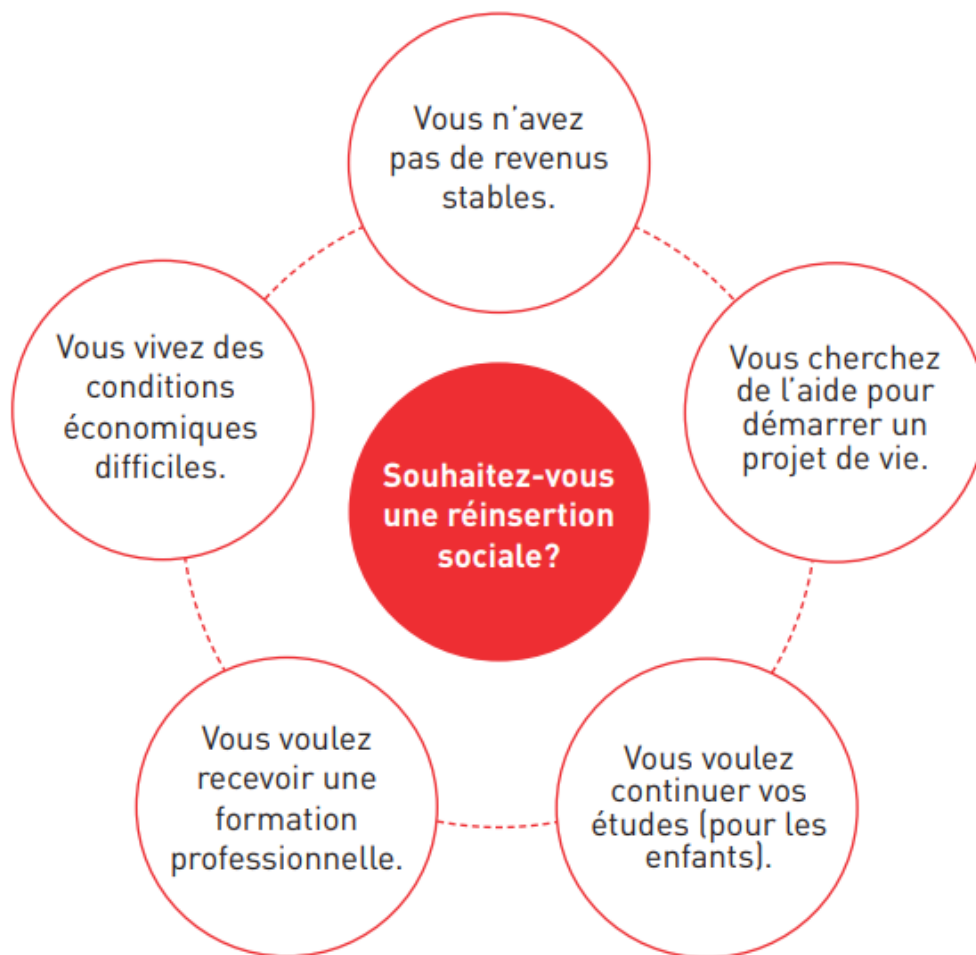




Vous disposez d'un ensemble de services sociaux

Aides financières

Des subventions
(en fonction des programmes sociaux disponibles dans les structures concernées)

Des aides en nature
(alimentaire, vestimentaire, kits d'hygiène pour hommes, femmes et bébés)

Formation professionnelle

Formation dans différents domaines
(pâtisserie, coiffure, secteur santé etc.)

Apprentissage professionnel pour les enfants
(selon les spécialités existantes dans les structures concernées)

Création de projet de vie

Obtention d'un prêt pour démarrer un projet privé

Accompagnement technique et suivi sur terrain pour lancer le projet



L'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes intervient pour vous aider au niveau de la réinsertion sociale en collaboration avec les structures gouvernementales, les associations et les organisations concernées.

Ministère des affaires sociales

- Les Unités de promotion sociale
- Les Centres de défense et d'intégration sociale

Ministère de la femme de la famille de l'enfance et des seniors

- Les Commissariats régionaux
- Les bureaux régionaux des Délégués à la protection de l'enfance

Organisations et associations internationales

- L'Organisation internationale pour les migrations
- Tunisie terre d'asile

Associations nationales

- Association Amal pour la famille et l'enfant
- Association Beity



Si vous êtes étranger, vous bénéficiez également de services sociaux pour votre intégration et ceci par le biais de



L'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes qui intervient

pour vous aider à obtenir l'aide sociale nécessaire conformément aux programmes nationaux disponibles

et

pour coordonner avec **l'Organisation internationale pour les migrations** afin de vous aider financièrement dans la création et le suivi d'un projet de vie dans votre pays, si vous souhaitez le retour volontaire.